

Suivi des engagements de Gravithy -post concertation préalable

Le tableau suivant récapitule les actions prises par Gravithy dans le cadre de ses engagements pris lors de sa concertation préalable

Action	Etat	Avancées	Localisation DDAE
Maitrise des poussières et qualité de l'air			
Mener des études d'optimisation du design de son usine permettant de minimiser le transport du minerai à l'intérieur du site	Terminé	La conception du projet prévoit que la tour DRI soit implantée à proximité des zones de stockage du minerai. Cette solution technique a été présentée au public lors de l' atelier du 27 mars 2025. Cette solution est confirmée dans le dépôt.	Pièce C2 §2.3.4 Pièce C2 §6 C3 (Plans)
Acheminer le minerai de fer depuis le terminal minéralier par bande transporteuse capotée	Terminé	La conception du projet prévoit un convoyeur tubulaire pour acheminer le minerai de fer entrant depuis le terminal minéralier et le HBI (« Hot Briquetted Iron » ou « fer briqueté à chaud ») sortant vers ce terminal, conformément à ce qui avait été demandé durant la concertation préalable. Cette solution permet de ne pas mettre de camion sur la route et de limiter les émissions de poussières. Cette solution technique	Pièce C2 §6.2.2



		a été présentée au public lors de l' atelier du 27 mars 2025.	
Poursuivre les études d'avant-projet, intégrant des études de dispersion, pour retenir les solutions les plus appropriées pour limiter les risques d'envols de poussières de minerai de fer hors site	Terminé	Des travaux ont été menés par le bureau d'études Idom sur le sujet. L' atelier organisé le 27 mars 2025 fut l'occasion de présenter l'ensemble des solutions investiguées sur ce sujet.	Pièce C2 §6.3 Pièce C4.4 §3.2
Mener un état initial de la qualité de l'air à une échelle proche et à l'échelle de la ZIP, avec le concours d'AtmoSud	Terminé	Un état initial de la qualité de l'air à l'échelle de la ZIP, et plus particulièrement du môle central, a été mené par AtmoSud en partenariat avec la métropole Aix-Marseille-Provence. Une campagne de mesures de l'air a été lancée mi-janvier pour effectuer des modélisations.	Pièce C4.3 §6.1



Action	Etat	Avancées	Localisation DDAE
Maitrise des impacts environnementaux			
Poursuivre, pour le refroidissement du procédé, la recherche de solutions innovantes pouvant permettre : ▷ soit de limiter l'usage de réactifs chimiques dans le circuit d'eau de refroidissement, grâce au recours à des technologies alternatives, (ou permettant le cas échéant de les supprimer avant rejet), ▷ soit de limiter plus globalement la consommation d'eau pour le refroidissement, grâce à des échanges thermiques avec des industriels voisins dans le cadre de Piicto	Terminé	Les travaux se poursuivent avec Ecolab, pour réduire la consommation et le prélèvement d'eau pour le projet GravitHy. L'expertise d'Ecolab dans la gestion de l'eau représente un atout majeur pour garantir une utilisation durable et efficace des ressources en eau. Des premiers éléments sont présentés lors de la réunion de février 2026.	Pièce C2 §5.4 Pièce C4.4 §3.3.2
Présenter au public les choix technologiques, les points de captage et les points de rejets, après échange avec les services de l'Etat	Terminé	Les premiers éléments de réflexion ont été présentés lors de la réunion publique de février 2026.	Pièce C2 Pièce C4.4 §3.2.2 Pièce C4.4 §3.4
Mobiliser le GPMM pour bâtir une stratégie de compensation cohérente avec les orientations foncières du Schéma Directeur du Patrimoine Naturel	Terminé	Les travaux sont en cours de finalisation afin de définir précisément le dispositif de compensation du projet GravitHy. 4 terrains ont été identifiés sur le domaine du GPMM pour répondre aux besoins de compensation de GravitHy. Parmi ces derniers, deux terrains présentent un réel intérêt pour la compensation de GravitHy. Ces derniers ont été présentés lors de la réunion publique de février 2026.	Pièce D



Faire appel à un bureau d'études spécialisé dans la mise en œuvre de mesures de compensations environnementales, dans l'optique de rechercher des mesures de compensation les plus locales et les plus pertinentes au regard des impacts résiduels pressentis	Terminé	Pour l'ensemble de la séquence ERC (Eviter, Réduire, Compenser), le projet Gravithy est accompagné par Naturalia & EODD.	Pièce D
Mobiliser le milieu universitaire et scientifique afin de faire émerger des solutions innovantes pour la replantation des espèces les plus sensibles identifiées sur la parcelle	En cours	Gravithy échange avec Aix-Marseille Université sur le sujet. Ce projet a été déposé auprès de l'ADEME dans le cadre de Syrius Phase 2. Cette étude a retenu l'attention de l'ADEME. Un consortium rassemblant plusieurs parties prenantes est en train de se constituer pour prendre part au projet.	Pièce D



Action	Etat	Avancées	Localisation DDAE
Maitrise du risque industriel			
Poursuivre ses études de design de manière à garantir que les zones des effets potentiels les plus graves soient toujours contenues à l'intérieur du site	Terminé	Des premières projections ont été réalisées dans le cadre de l'étude de danger et les efforts menés devraient permettre à ce que les zones d'effets potentiels soient contenues à l'intérieur du site GravitHy.	Pièce C5
Mener, dans son étude de danger, une analyse des effets dominos avec les sites industriels voisins pressentis, incluant y compris une étude préliminaire intégrant les projets n'ayant pas encore déposé leurs dossiers de demande d'autorisation (sous réserve d'une communication de leur part de leurs études préliminaires de danger)	Terminé	L'étude de danger est en cours. Les itérations se poursuivent pour mener une analyse des effets dominos.	
Informier le territoire du classement Seveso qui sera retenu par les services de l'Etat, dès cette information connue par GravitHy	Terminé	GravitHy sera classé Seveso Seuil Bas. Ce classement est annoncé lors de la réunion publique de février 2026.	



Action	Etat	Avancées
Approvisionnement électrique		
RTE portera à la connaissance des parties prenantes qui seront impliquées dans la concertation Fontaine les observations du public recueillies lors de la concertation CNDP et concernant le raccordement RTE	Terminé	Communication réalisée le 30/09/2024. Site dédié.
RTE communiquera sur le site de la concertation continue ad hoc l'aire d'étude retenue dans le cadre de la concertation Fontaine	Terminé	Communication réalisée le 30/09/2024. Site dédié.
RTE communiquera sur le site de la concertation continue ad hoc le fuseau de moindre impact retenu à l'issue de la concertation Fontaine	Terminé	Communication réalisée le 30/09/2024. Site dédié.
Ligne 400kV : l'État et RTE se sont engagés à ce que la concertation publique sous l'égide du préfet, réalisée du 12 février au 7 avril 2024 soit l'occasion de débattre des impacts environnementaux et paysagers, ainsi que de toutes les alternatives au projet de ligne aérienne.	Terminé	Site dédié.
Etudier les solutions techniques de secours, au-delà du stockage tampon d'hydrogène prévu actuellement, susceptibles de permettre un effacement partiel de l'usine lors de périodes ponctuelles de fortes tensions sur le réseau électrique national.	En cours	Différents échanges sont en cours avec des partenaires pour identifier les solutions techniques possibles au regard des contraintes du projet.



Action	Etat	Avancées	Localisation DDAE
Intégration paysagère			
Proposer un ou plusieurs ateliers dédiés à l'intégration architecturale et paysagère du projet, une fois réalisées les études de détail fixant la hauteur réglementaire de la tour et une fois menés les échanges avec les autorités compétentes validant son emplacement au regard des contraintes aéroportuaires civiles et militaires	Terminé	L' <u>atelier</u> du 27 mars 2025 était notamment dédié à l'intégration architecturale et paysagère du projet.	Pièce C4.4 §3.5 Pièce C4.5 Pièce C3
Faire réaliser, dans la perspective de cet atelier, des vues d'insertion depuis les zones d'habitation environnantes (proches et éloignées)	Terminé	Les prises de vues ont été réalisées en adéquation avec les <u>souhaits</u> exprimés le 27 mars 2025 lors de l'atelier dédié et seront intégrés au permis.	Pièce C4.5



Action	Etat	Avancées
Emploi et formation		
Discuter, dans le cadre de PIICTO, à l'élaboration d'une charte de bonne conduite entre industriels, afin que tous se prémunissent d'un risque de concurrence sur l'emploi	Non initié	
Mettre en place un COPIL emploi en partenariat avec France Travail et les principaux acteurs de l'emploi et de la formation pour anticiper au mieux la formation et le recrutement des collaborateurs et collaboratrices le plus localement possible	En cours	Un premier COPIL à ce sujet s'est tenu en 2024 et se tiendra à nouveau en 2026.
Identifier, dans le cadre de ce COPIL les formations potentiellement manquantes et étudier, avec des partenaires tels que l'UIMM ou l'EIT InnoEnergy, la possibilité de créer de nouveaux modules de formation adaptés au besoin	En cours	Gravithy a pris part à l'étude menée par UIMM Alpes Méditerranée : « Panorama emploi, compétences et formation de l'interindustrie en PACA – Corse Zoom - Territoire Fos-Etang de Berre ». Finalisation de l'étude prochaine.
Continuer à participer, en partenariat avec les acteurs locaux, aux événements relatifs à la promotion des métiers de l'industrie, et de l'industrie verte en particulier	En cours	>Participation au Business meeting à Fos >Participation au B2B Industrie du GMIF > Gravithy est engagé depuis octobre 2024 au sein de la démarche Provence - Fabrique des Possibles > Gravithy est engagé dans la démarche For Industrie, un outil pédagogique pour présenter les métiers de l'industrie aux jeunes >Gravithy a pris part activement au débat de zone qui s'est tenu du 2 avril au 13 juillet 2025. A cette occasion, un cahier d'acteur a été réalisé.
Présenter aux acteurs économiques locaux la politique d'achat de l'entreprise et leur donner une visibilité sur les futurs marchés qui seront lancés pour la construction et l'exploitation de l'usine	En cours	Gravithy a initié l'élaboration d'une politique achats responsables. Celle-ci n'est pas encore diffusée pour application.



Action	Etat	Avancées	
Mobilités et logement			
Réaliser une étude technico-économique sur l'apport de matériaux destinés au remblaiement de la parcelle via le terminal minéralier, susceptible de limiter l'impact de la phase travaux sur les voiries routières	Terminé	Des études ont été menées afin d'évaluer le besoin de remblaiement de la parcelle. Les experts ont conclu que GravitHy n'avait pas besoin de remblaiement pour sa parcelle.	Pièce C4.4 §2.1.1 Pièce C4.4 §2.4.1
Relayer, auprès des porteurs de projet et co-financeurs concernés (Etat, Région, Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et Métropole Aix-Marseille- Provence), l'urgence à réaliser les infrastructures de mobilité indispensables aux habitants du territoire et aux salariés de la zone industrialo-portuaire	Terminé	GravitHy a porté ce message dans le cadre du débat public Fos Berre Provence (cf. cahier d'acteurs de GravitHy)	s/o
Participer aux études engagées sur les possibilités de transports collectifs d'entreprises, intégrant des scénarios ferroviaires, routiers et fluvio-maritimes	En cours	GravitHy participe au plan de mobilité employeur commun (PDMEC) de la ZIP de Fos piloté par le GPMM.	s/o
Contribuer aux actions qui seront menées par les collectivités pour renforcer l'offre de logement	En cours	Echanges initiés avec la Métropole, les communes et des acteurs privés.	Pièce C4.4 §3.1.3 Pièce 4.4 §7
Etudier avec les industriels voisins la possibilité de mettre en place des solutions de mobilité partagées (ex. navettes, co-voiturage...)	En cours	GravitHy participe au plan de mobilité employeur commun (PDMEC) de la ZIP de Fos piloté par le GPMM. Volonté de développer des synergies avec Néocarb et Marcegaglia sur ce sujet qui se trouve listé parmi les	Pièce A1 §6.4



		sujets à aborder au sein de l'accord de coopération signé début février.	
Action	Etat	Avancées	Localisation DDAE
Poursuite du dialogue et information			
Définir les modalités de poursuite du dialogue dans le cadre d'un échange avec le ou les garants qui seront désignés par la CNDP	Terminé	Le dispositif de concertation continue a été mis en place depuis octobre 2024. Plus de détails sur le site internet.	Pièce A1 §7.2.1 Pièce B
Informier le public de manière transparente et continue des suites de la concertation préalable et du projet GravitHy, notamment par le biais d'une réunion publique présentant les enseignements, les évolutions du projet et les engagements pris par GravitHy suite à la concertation préalable	Terminé	GravitHy a organisé une réunion publique le 10 octobre 2024 pour présenter les engagements pris à la suite de la concertation préalable et les évolutions du projet décidées à son issue.	
Poursuivre les échanges avec le SPPPI	En cours	GravitHy a lancé les discussions avec SPPPI dès avril 2026 et a participé au Dispositif Réponses lors d'un atelier Regards Croisés avec FNE PACA et Marcegaglia sur le thème de la décarbonation de la sidérurgie.	
Prendre une part active dans les concertations ou le dialogue continu qui pourront être menés sur les projets voisins pour lesquels les effets peuvent se cumuler avec ceux du projet GravitHy	Terminé	Participation de GravitHy au débat public Fos Berre Provence et réponses aux sollicitations de la CPDP cf. cahier d'acteurs de GravitHy	Pièce C4.4 §7.2
Prendre une part active dans le dialogue territorial global qui pourrait être réalisé à l'échelle de la zone industrialo-portuaire	Terminé	GravitHy a répondu aux sollicitations de divers acteurs : Préfecture, CNDP, Provence Fabrique des Possibles, Métropole, Piicto, Parlement...	Pièce A1 §6.4 Pièce A1 §6.7



Mettre en place, dans le cadre de la concertation continue, des dispositifs de dialogue et d'information en s'appuyant autant que possible sur les instances de concertation existantes et mobilisant les parties prenantes qui se sont exprimées lors de la concertation préalable, en particulier les collectivités et élus, les associations et les organisations syndicales ; la composition de cette instance de dialogue aurait vocation à préfigurer la future Commission de Suivi de Site (CSS) ;	En cours	Gravithy souhaite prendre part aux dispositifs de dialogue et d'information auprès des parties prenantes prévus dans la suite du débat global.	Pièce B
Demander au préfet la création d'une Commission de Suivi de Site (CSS) dès l'obtention de l'autorisation environnementale, afin que ses membres puissent assurer le suivi de la phase des travaux, de la phase des essais, puis de la phase d'opérations	Mis de côté	Gravithy ne mettra pas en place de CSS car n'est pas concerné.	s/o
Dans le cadre des dispositions prévues par la loi industrie verte : ▷ porter à la connaissance du public les études parallèlement à leur examen par les services instructeurs, ▷ organiser une réunion publique ouvrant la période de consultation du public et une réunion publique en clôture de cette procédure.	Prévu suite au dépôt	A réaliser dans le cadre de la consultation du public relative à la demande d'autorisation environnementale qui sera organisée par les services de l'Etat.	Pièce A1 §9